



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Soutien au développement de l'énergie marémotrice

Question écrite n° 6433

Texte de la question

Mme Marie-Noëlle Battistel appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la nécessité de mieux prendre en compte l'énergie marémotrice dans la stratégie énergétique française. Alors que la France dispose d'un potentiel exceptionnel, unique en Europe, pour le développement de cette source d'énergie renouvelable, il est regrettable que la filière marémotrice reste largement absente des programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE) et plus généralement des ambitions politiques affichées en matière énergétique. L'usine marémotrice de la Rance, qui fêtera prochainement ses 60 ans, constitue l'exemple unique mais emblématique du potentiel de ce mode de production d'énergie. Semblable à l'énergie hydroélectrique, la force marémotrice permet de produire de manière stable, prévisible et à un coût compétitif, tout en offrant des bénéfices complémentaires de préservation des territoires littoraux. Néanmoins, faute d'impulsion politique nationale forte, les porteurs de projets, aux côtés d'élus locaux demandeurs, peinent à mobiliser les financements nécessaires au lancement d'études de faisabilité et d'investissements pourtant essentiels pour atteindre nos objectifs de transition énergétique. Elle lui demande ainsi si le Gouvernement entend intégrer explicitement le développement de l'énergie marémotrice dans les orientations de la PPE 3 et, le cas échéant, selon quel calendrier et avec quels moyens d'accompagnement afin que l'énergie marémotrice soit pleinement identifiée comme une filière stratégique contribuant à la décarbonation de l'économie française et à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique dans un contexte de recherche d'une pleine souveraineté dans le domaine stratégique de l'énergie.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6433

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2025